

COMMUNIQUE DE PRESSE - 4 avril 2024

Réaction de l'Apel au rapport parlementaire présenté devant la Commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale par les co-rapporteurs :
Paul Vannier, député du Val d'Oise (LFI-NUPES) & Christopher Weissberg, député des Français d'Amérique du Nord (Renaissance) le 2 avril 2024.

Aujourd'hui, 1 famille sur 2 fait librement appel à l'Enseignement catholique à un moment ou un autre de la scolarité de ses enfants.

L'Apel est donc excédée par les termes du rapport parlementaire Vannier - Weissberg à charge contre les établissements catholiques.

Ces parents d'élèves, que nous sommes, ne retrouvent absolument pas ce qui caractérise au quotidien l'école de leurs enfants, ni ce qui se vit au sein des communautés éducatives.

Au moment même où notre pays aurait besoin de mettre toute son énergie à l'amélioration du système scolaire, il nous semble regrettable que certains puissent avoir la nostalgie d'une guerre scolaire passée. Chaque famille doit pouvoir choisir une école de qualité qui réponde au besoin de ses enfants.

Les cas de la Bretagne et des Pays de la Loire auraient pourtant dû éclairer nos parlementaires. Les deux régions où l'Enseignement catholique est le plus développé sont également celles où la mixité sociale est forte dans les écoles et où les taux de réussite aux examens sont les plus élevés.

L'Apel est engagée depuis près de 100 ans pour défendre le libre choix scolaire pour tous. Pour favoriser la mixité, l'Apel se mobilise actuellement aux côtés de l'Enseignement catholique pour généraliser la modularité des coûts de scolarité en fonction des revenus des parents. Mais l'Apel réclame également des aides sociales, en particulier pour la restauration scolaire, pour les familles défavorisées. Sans cette aide, aucune politique de mixité sociale n'a de chance de réussir.

Depuis 60 ans, la loi Debré est une loi d'équilibre et de justice qui offre un système scolaire dual aux parents d'élèves permettant à chaque famille de trouver librement le cadre scolaire le mieux adapté à ses enfants. Elle doit être préservée.

Nous ne pouvons pas accepter les inexactitudes, les amalgames et les outrances contenus dans ce rapport qui sont bien loin de la réalité que vivent les 1 million 500 000 familles qui ont choisi l'Enseignement catholique.